



Communiqué de presse
21 décembre 2020

Seconde édition du Trophée Jean-Marc Kieny reportée

Le contexte sanitaire incertain a incité les organisateurs à reporter le concours à 2022.

C'est avec regret que les organisateurs et les partenaires du trophée ont dû se résoudre à reporter le concours culinaire au 26 avril 2022, compte tenu du contexte sanitaire actuel et de l'incertitude sur le début d'année 2021.

Cette décision longuement débattue, où la raison a prévalu, comporte deux raisons majeures. L'une est le manque de conditions favorables à l'entraînement des élèves et des apprentis. L'autre, est la crainte de ne pouvoir exprimer, par le nombre limité de personnes et l'application des gestes barrières, l'esprit de convivialité, de transmission et le niveau d'excellence que dégage le concours.

Pour Marielle Kieny et Alsace Destination Tourisme, 2022 semble une échéance plus raisonnable pour organiser cette seconde édition dans de bonnes conditions.

Le trophée a été créé en l'honneur de Jean-Marc Kieny qui aimait mettre à l'honneur le terroir alsaciens dans ses versions les plus contemporaines. Grâce à ce concours, les jeunes des formations professionnelles peuvent prouver à quel point ils sont capables de nous surprendre.

Rappel du principe du concours :

Le Trophée KIENY s'adresse aux jeunes en cours de formation, en cuisine, en salle et en fleuristerie.

Basé sur le concept de « l'Alsace recuisinée® », imaginé par Jean-Marc KIENY en 2016, et repris depuis par la Fédération des Chefs d'Alsace et l'UMIH, le concours vise à célébrer les produits régionaux, en introduisant dans leur préparation, innovation, audace et fantaisie, démontrant ainsi que le terroir peut être résolument moderne.

Les organisateurs : Restaurant La Maison Kieny, Chefs d'Alsace, UMIH, Alsace Qualité, Rectorat de Strasbourg, CIVA, Eberhardt Frères, OLCA.

Contact Alsace Destination Tourisme

Marie-Jo Simon 03 88 15 45 62 // marie-jo.simon@adt.alsace

communication@adt.alsace

